



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale Sud-Est

Dossier suivi par : JADAULT Patrice
Téléphone : 04 94 65 96 56
Mail : p.jadault@inao.gouv.fr

V/Réf : CA/CB-2025/12-149
Affaire suivie par :
Mail : urba@lorgues.fr

N/Réf : LorguesPLUmodif2 01/06/01/2026

Monsieur Le Maire

Hôtel de Ville
Cour de la République
83510 LORGUES

La Valette-du-Var, le 06 janvier 2026

**Objet: PLU modification n°2
Commune de Lorgues**

Monsieur Le Maire,

Par courrier reçu le 11 décembre 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification n° 2 du PLU de la commune de Lorgues.

La commune de Lorgues est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) / des Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Côtes de Provence", "Huile d'olive de Provence". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Thym de Provence", "Miel de Provence", "Agneau de Sisteron", "Méditerranée", "Var".

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas d'objection à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci a peu d'incidence négative sur les AOC/AOP et IG/IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
La Déléguée Territoriale,
Valérie KELLER

Copie : DDTM 83